

Formation – Marque employeur aux Îles de la Madeleine

Recrutement des entreprises partenaires du développement de la formation

La formation

Les participants à ce projet pilote prendront part à une formation flexible, expérientielle et innovatrice et surtout 100% conçue pour les besoins de l'industrie touristique.

La formation comprend **3 modules de formation en ligne** indépendants (totalisant 6,5 heures de formation) et subdivisés en plusieurs microapprentissage. Cette formation en ligne est conçue pour être concrète et interactive. Les outils pédagogiques ont été choisis afin de maximiser le développement d'habiletés de gestion: jeux sérieux, films interactifs, jeux-questionnaires, reportages et témoignages, formulaire d'auto-évaluation, exercices pratiques, etc.

Dans le cadre de ce projet pilote, cette formation est complétée par un accompagnement structuré. La **formation de groupe (codéveloppement)** vise l'appropriation des contenus de formation et le transfert des apprentissages.

Objectifs de la formation

Amener les entreprises participantes:

- À accroître leur propre qualification ou celle de leurs gestionnaires en développant **leurs savoir et savoir-faire en matière d'attractivité et de rétention des travailleurs;**
- **À adopter un positionnement RH (ressources humaines) clair et cohérent**, à bonifier leur proposition de valeurs et ainsi améliorer la compétitivité de leur entreprise et du secteur par le fait même, comme employeur de choix;
- **À atteindre leurs objectifs stratégiques et à se développer grâce à une main-d'œuvre plus engagée.**
- À développer leur style de gestion afin **d'instaurer une gestion plus participative** plus recherchée par les travailleurs d'aujourd'hui.

Objectifs du groupe de codéveloppement

Le groupe de codéveloppement est une stratégie pédagogique innovante et très performante pour développer le savoir-faire des gestionnaires et le transfert des connaissances. Pendant les rencontres de codéveloppement, les participants partagent et traitent de cas pratiques issus de leur réalité. Pour ce faire, ils sont accompagnés par un animateur qui est aussi un expert dans le domaine. Dans le cadre de ce projet pilote, cet échange permettra de valider l'appropriation des contenus et de bonifier les formations expérientielles (les 3 modules de formation en ligne) en matière de contenus et d'outils et de partager les problématiques rencontrées dans l'application des apprentissages reçus.

Accompagnement : L'animation du groupe sera effectuée par un consultant qualifié partenaire de Illuxi, le fournisseur ayant développé les formations expérientielles. Ces consultants sont des professionnels RH ayant une solide expertise en « marketing RH » et « expérience employé ».

Composition du groupe : 8 entrepreneurs ou gestionnaires membres de Tourisme Îles de la Madeleine. La composition du groupe demeure la même pendant tout le projet et les membres s'engagent à être présents aux 8 rencontres de codéveloppement en plus, d'avoir fait les différents modules de formation en ligne précédemment à l'accompagnement.

Calendrier: Les participants se réuniront à 8 reprises sur une période de 6 à 8 mois (l'horaire sera établi selon la disponibilité des participants au rythme d'une rencontre par mois). Les rencontres débiteront à la suite de la diffusion des 3 formations expérientielles en ligne. Chaque rencontre à une durée d'environ 2 heures.

Coût : Dans le cadre de ce projet pilote, les participants défraient 349\$ pour l'inscription aux 3 modules de formation en ligne et pour la participation aux 8 rencontres de codéveloppement*.

**À noter qu'à elle seule la participation au groupe de codéveloppement à une valeur réelle de plus de 1000\$ par participant.*

Voici donc une chance unique de devenir un employeur attrayant et fidélisant!

Pour s'inscrire, contacter Jason Bent, directeur de créneau par courriel developpement@tourismeilesdelamadeleine.com ou par téléphone 418-986-2245, poste 228



Ce projet est une initiative du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) en collaboration avec les créneaux d'excellence (ACCORD) touristiques du Québec.